

La lettre du MAIRE

www.ville-pelissanne.fr

MAI 2017



ÉDITO



*Pélissanne
ville d'actions !*

La lettre du Maire - Mai 2017

Date de dépôt légal: 16 avril 2009

Directeur de publication: Pascal Montécot

Rédaction: Mairie de Pélissanne

Conception et réalisation: Noon Graphic Design
www.noongraphicdesign.com

Impression: Imprimerie Vallière
163, avenue du Luxembourg - 13140 Miramas

Distribution: Distripub - Tirage: 5 500 exemplaires



Accompagner notre jeunesse par des actes !

Pélissannaises, Pélissannais,

Accompagner notre jeunesse par des actes !

Les réunions du conseil municipal rythment l'action de l'équipe municipale. Celle du 4 mai dernier n'a pas failli à la règle. Dix sept notes de synthèse ont été présentées à la détermination des élus, dont un tiers dédié à la jeunesse. Ces délibérations proposent chacune par des actes, des actions, un projet de soutenir, guider, éveiller la jeunesse de notre commune des plus jeunes à l'âge adulte.

Qu'ils s'agissent du chantier international Concordia, du nouveau relais d'assistants maternels ou encore de l'aide au dispositif du permis de conduire citoyen, nous apportons une attention particulière à mettre les moyens nécessaires pour renforcer l'accompagnement et l'éducation des jeunes.

La délibération n° 16 concernait le projet scientifique, culturel, éducatif et social de l'école municipale de musique. La musique et son enseignement proposent des moments de partages, préparent les jeunes à être des adultes ouverts sur le monde. La politique culturelle à chaque niveau de notre société assure la cohésion de notre communauté locale, nationale, européenne et internationale, nous y contribuons à notre échelle.

Ce fut donc l'occasion d'évoquer une nouvelle fois le projet de la petite brulière, construit autour d'une volonté forte : proposer un nouveau lieu de culture dédié à l'enseignement artistique de la musique à Pélissanne, proche du centre-ville, entouré d'habitations intergénérationnelles et complété de services publics dédiés aux seniors et aux familles. Ce projet est actuellement bloqué par le frein de quelques-uns préoccupés plus par leur intérêt individuel que par l'intérêt collectif. Les plus touchés étant évidemment nos seniors en attente de ce programme et qui devront encore patienter.

Sachez que comme ce fut déjà le cas dans d'autres dossiers plus anciens, je défendrai les intérêts de la commune et des Pélissannais pour faire aboutir ce beau projet qui par l'éducation, le partage et la transmission construit un avenir durable et solidaire tout en proposant des solutions et une qualité de vie à tous. Pélissanne Bien Vivre ma Ville !

Pascal Montécot

Pascal Montécot
Maire de Pélissanne

Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille Provence

✓ **CONCORDIA** **CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE D'UN CHANTIER INTERNATIONAL**

Pour la 3^e année consécutive, l'association à but non lucratif CONCORDIA viendra installer un chantier international de bénévoles avec pour objectif la mise en valeur des berges de la Touloubre dans le prolongement du Jardin Public des Anciens Combattants. Le chantier international de bénévoles constitue

à la fois une action d'animation locale à dimension internationale et la réalisation de travaux d'utilité sociale. La démarche de ce chantier s'inscrit dans le cadre de protection de notre environnement, sujet central de l'Agenda 21 local sur lequel les services communaux travaillent actuellement.



★ Cette délibération a reçu l'unanimité des votes du Conseil Municipal.

✓ **PÉLISSANNE PARTICIPE AU PROGRAMME « OPEN DATA LOCAL » MIS EN PLACE PAR LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur a placé l'innovation et le numérique au cœur de son action afin de faire de cette dernière la première Smart Région d'Europe.

Celles-ci offrent en effet des opportunités concrètes pour renforcer l'efficacité de l'action publique et pour accélérer le développement économique par le déploiement de nouveaux services numériques.

La région déploiera dès 2017 une nouvelle infrastructure régionale de données ouvertes, géographiques et intelligentes au service des territoires. Par ailleurs, le 9 décembre dernier, le Secrétariat d'État en charge des collectivités a annoncé la liste des territoires retenus sur le plan national pour accompagner les collectivités en matière d'Open Data. À ce titre, la Région PACA a été désignée territoire-pilote.

Ce programme intitulé « Open data local » permettra aux collectivités de se saisir des opportunités offertes par les données numériques pour en faire un levier d'action au service du développement de notre territoire.

★ Cette délibération a reçu l'unanimité des votes du Conseil Municipal.

✓ **NOUVEAU LOCAL DU RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS « LA RIBAMBELLE »**



Par délibération en date du 24 septembre 2015, n°355/2015, adoptée à la majorité simple, la commune a accepté l'acquisition à titre gratuit d'une parcelle cadastrée AS n°947 et 948 et d'un bâtiment d'une consistance d'environ 120m². La commune s'est portée définitivement acquéreuse dudit bien par acte définitif en date du 7 avril 2017.

Ce lieu sera entièrement dédié à la petite enfance, à l'accueil des professionnels, des assistantes maternelles et des familles.

Ce nouvel équipement municipal sera dénommé: La RibAMBelle.

Il y sera proposé des moments d'échanges, de rencontres ou encore de conseils sur la parentalité. Ce nouveau service de proximité est idéalement localisé dans un quartier de Pélissanne où réside de nombreuses familles.

Pour mémoire, un parc pour enfants a été aménagé à proximité, l'ensemble permettra de faire de ce lieu un pôle important de service public dédié aux jeunes enfants sur la commune.

★ Cette délibération a reçu l'unanimité des votes du Conseil Municipal.

✓ **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2017 A L'ACAMPADO PELISSANENCO**

L'aide sollicitée par les associations doit concerner le fonctionnement de celles-ci qui ont pour objet de concourir à l'intérêt général. Les projets, les actions, les manifestations sont conçus, portés et réalisés par l'association à son initiative. L'ACAMPADO PELISSANENCO avait sollicité la commune pour financer un événement exceptionnel, demande très incomplète à laquelle il n'avait pu être réservé une issue favorable.

Considérant la demande nouvelle de l'association ACAMPADO PELISSANENCO pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de

fonctionnement pour l'exercice 2017 d'un montant de 2000 €. Considérant que l'association a dernièrement fourni les éléments demandés et l'ensemble des pièces sollicitées, la ville de Pélissanne a décidé de verser la somme de 2000 € à l'association.



★ Cette délibération a reçu l'unanimité des votes du Conseil Municipal.

✓ MISE EN PLACE D'UNE PROCÉDURE DE SPONSORING DES MANIFESTATIONS COMMUNALES

À l'heure où les collectivités territoriales sont appelées à réaliser un grand nombre d'économies suite à la baisse massive des dotations de l'État, la commune de Pélissanne, ne souhaitant pas impacter la fiscalité et faire subir ces restrictions budgétaires à ses administrés, a décidé d'innover et souhaite proposer aux entreprises de devenir sponsor de ses manifestations.

Ces différents partenariats proposent de nombreux avantages aux entreprises, tels que le renforcement de sa présence commerciale dans la ville grâce à une visibilité accrue, l'assurance d'une image dynamique et enfin la possibilité de renforcer sa proximité avec les habitants en devenant partie prenante de la vie locale. La collectivité, elle, cherche à diminuer ses charges. Juridiquement, le prix à payer par le sponsor s'analyse comme une redevance d'occupation du domaine public.



Ce type de sponsoring fera l'objet d'une convention entre la collectivité et le partenaire, indiquant l'ensemble des contreparties en fonction du montant de la redevance. Avec un grand nombre de ses manifestations organisées chaque année et de nombreux supports de communication à destination de ses habitants et alentours, la ville de Pélissanne donne la possibilité aux entreprises de participer à la vitalité de la vie locale.

★ Cette délibération a reçu l'unanimité des votes du Conseil Municipal.

✓ MOTION DE SOUTIEN EN FAVEUR DE L'INSCRIPTION DES COURSES CAMARGUAISES AU PATRIMOINE MONDIAL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

La Camargue demeure un pays rude. Un monde où l'on ne peut pas tricher. Une terre faite d'eau, de sel, de marais, de taureaux et chevaux sauvages. Elle supporte l'homme, mais jamais n'accepte sa domination. Cette rudesse lui permet de masquer sa fragilité sans jamais renoncer à son authenticité.

La Camargue, sa culture, ses traditions ne reposent que sur un équilibre fragile, mais indispensable, qui perdure grâce à la volonté de l'homme, la fierté du taureau et la bravoure du cheval.

Il est vital de protéger ces caractéristiques camarguaises, car elles sont les meilleures armes pour préserver un environnement exceptionnel en permanence menacé. Sans le taureau, le paysage camarguais se trouverait bouleversé. Il en serait fini pour un grand nombre d'espèces animales qui ont fait de cet espace sauvage leur domicile.

La relation entre l'homme, le cheval et le taureau est essentielle pour l'économie locale. Il est à noter que les 50 millions d'euros qui sont générés par l'activité taurine restent presque en totalité sur le territoire.

Au travers des fêtes de village, ces traditions contribuent au maintien des liens tissés par des femmes et des hommes depuis des générations. Au moment où tous s'interrogent sur l'individualisme galopant, ce rôle essentiel dans le maillage social doit être notre priorité.

C'est la raison pour laquelle, la commune de Pélissanne, fière de ses traditions taurines et respectueuse des traditions camarguaises dans leur ensemble souhaite soutenir la démarche qui consiste à faire inscrire la course camarguaise au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO.



★ Considérant qu'il est du devoir de notre collectivité de protéger et de promouvoir ce qui fait parti de notre identité, le conseil municipal à l'unanimité a souhaité accompagner cette démarche.

✓ RÉALISATION DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DANS L'ENVIRONNEMENT

La ville de Pélissanne va réaliser les opérations de restructuration des voiries en coordination avec l'enfouissement de tous les réseaux aériens sur les chantiers suivants

- Réalisation d'une piste cyclable La Barben/Pélissanne,
- Requalification de chemin du Pont Ferrat,

- Requalification de l'avenue Georges Gros devant l'école du Plan de Clavel

Il est à noter que la commune prendra à sa charge l'ensemble des dépenses et frais engagés liés à l'opération, elle peut toutefois bénéficier d'aides financières d'autres collectivités.



★ Cette délibération a reçu l'unanimité des votes du Conseil Municipal.

✓ PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL, ÉDUCATIF ET SOCIAL DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Le projet scientifique et culturel détermine les grands axes de fonctionnement d'un établissement, pour une période d'au moins 5 ans. C'est un document qui définit les grandes orientations et les stratégies de l'école de musique en tenant compte de toutes ses missions.

Par le projet de construction d'une nouvelle école de musique, qui pourrait devenir un conservatoire à rayonnement communal, la municipalité est à même de répondre aux importantes questions que sont l'intégration et la socialisation des habitants par un projet culturel.

La musique est en France, et particulièrement dans le sud par

les traditions méditerranéennes, un secteur fort de création et d'émancipation.

À Pélissanne, la tradition musicale est ancienne, mais l'apprentissage et le divertissement en groupe nécessite d'opter aujourd'hui pour la création d'un nouveau lieu qui offrira des espaces de convivialité, d'échange et d'accueil, d'apprentissage et de partage tout en relevant le défi pédagogique et son adaptation aux techniques et à la création moderne. Le site de la maison Arnaud (Chemin Petite Brulière) où sera implantée la nouvelle et future école municipale s'y prête tout particulièrement.



★ Les groupes d'opposition ont voté contre ce projet, soutenu par la majorité municipale.

✓ ADHÉSION AU DISPOSITIF PERMIS CITOYEN ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION « TRANSPORT MOBILITÉ SOLIDARITÉ » (T.M.S.)

L'association Transport Mobilité Solidarité (TMS) en partenariat avec la Mission Locale du Pays Salonais a mis en place le projet « Pass'Permis » ayant pour objectif de développer l'accès aux transports et à la mobilité nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et adultes sur le territoire Salonais.

La commune participe à ce dispositif. Ainsi, neuf jeunes, dont deux résidant sur la commune de Pélissanne, seront sélectionnés afin de participer à ce projet.

L'objectif est l'obtention du permis de conduire pour des jeunes entre 18 et 25 ans en parcours d'insertion socioprofessionnelle.

La Mission Locale, T.M.S. et la Commune de Pélissanne proposeront aux 2 candidats de suivre la formation dans une auto-école Pélissannaise. La commune de Pélissanne prendra en charge une partie du coût de cette formation. En échange ces jeunes interviendront en qualité de bénévole dans un des services communal.



★ Cette délibération a reçu l'unanimité des votes du Conseil Municipal.

TRIBUNE



Jeudi 11 mai, ont été lancées les festivités de cette nouvelle saison estivale. Proposer une saison culturelle et festive est un défi, car l'exigence de qualité doit permettre de partager le plaisir d'être tous ensemble, et la culture doit être accessible à tous et partout. Invitation à découvrir, à s'étonner, à s'émouvoir, cette saison s'annonce comme un patchwork d'événements et de spectacles aux couleurs de la diversité et de l'échange. Du premier festival de rue, intitulé « Au rythme de ma rue », aux fêtes de la Saint Maurice en passant par les rendez-vous musicaux ou taurins, les cinés sous les étoiles, les traditionnelles fêtes de Pélissanne fin août, et les Péli-Games... cette année encore, Pélissanne, continue de faire la part belle à un éclectisme festif et culturel.

La municipalité évolue et témoigne une volonté affirmée d'ouverture au plus grand nombre et de fédération d'un public toujours plus large, diversifié, intergénérationnel. Ce succès, fruit du travail d'une équipe en constante réflexion pour vous proposer une programmation de qualité, témoigne de l'attractivité des propositions qui attirent des spectateurs issus de tout le territoire communal et au delà. Plus que jamais, les différents chantiers comme la médiathèque, la salle Marthe Reversat ou la future école de musique, s'affirmeront comme des lieux de désir et de vitalité artistique.

Les élus « Ensemble continuons Pélissanne »



« Fermeture définitive ». L'affichage sur le petit Casino du centre de Pélissanne est visible et sans appel. La «com» officielle de notre ville, elle, prétend toujours que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et que le commerce se porte à merveille grâce à la politique de la majorité. Vous n'y lirez rien sur les raisons des fermetures en cascade dans le centre. Contre-vérités et nuage de fumée. « Les faits ne cessent pas d'exister parce qu'on les ignore. » Haldous Huxley

Les élus du Groupe « Réunir Pélissanne »



On connaît la musique. Sur une délibération sur la nouvelle école de musique dans l'enclos Peller, l'opposition est encore accusée de bloquer la construction de logements sociaux. Le retard pris (loi de 2000) ne peut être attribué à une opposition présente depuis 3 ans. Le bétonnage massif de ce patrimoine exceptionnel est la raison de notre opposition. Plus de béton, plus de goudron, plus de bagnoles. Voilà ce qui restera pour nos enfants. Dieu fit le premier jardin et Caïn la première cité. (A. Cowley)

Groupe « Pélissanne autrement »